



**Inscription aux ateliers périscolaires
Année 2015-2016**

Nom :
 Prénom :
 Né(e) le : / / à :.....
 Sexe : F M

Ecole :

Classe :

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du service périscolaire.

Elémentaire Bourg : mardi, vendredi 15h00-16h30

Ecole Notre Dame : mardi, vendredi, 15h00-16h30

1^{ER} PERIODE DE SEPTEMBRE A OCTOBRE	
MARDI	VENDREDI

2^{eme} PERIODE DE NOVEMBRE A DECEMBRE	
MARDI	VENDREDI

3^{eme} PERIODE DE JANVIER A FEVRIER	
MARDI	VENDREDI

4^{eme} PERIODE DE MARS A AVRIL	
MARDI	VENDREDI

5^{eme} PERIODE DE MAI A JUILLET	
MARDI	VENDREDI

Ecole de Saint Maudet : lundi, mardi, jeudi, 15h45-16h45
Maternelle Bourg : lundi, mardi, jeudi, 15h30-16h30

1^{ER} PERIODE DE SEPTEMBRE A OCTOBRE		
LUNDI	MARDI	JEUDI

2^{ème} PERIODE DE NOVEMBRE A DECEMBRE		
LUNDI	MARDI	JEUDI

3^{ème} PERIODE DE JANVIER A FEVRIER		
LUNDI	MARDI	JEUDI

4^{ème} PERIODE DE MARS A AVRIL		
LUNDI	MARDI	JEUDI

5^{ème} PERIODE DE MAI A JUILLET		
LUNDI	MARDI	JEUDI

MODIFICATION des jours d'inscription aux ateliers périscolaires

Toutes modifications des jours d'inscription doivent être signalées **15 jours avant** chaque période de vacances scolaires.

Un formulaire sera disponible à l'accueil de la mairie, sur le site de la mairie ou dans les établissements scolaires.

Aucune modification ne pourra être apportée en cours de période, sauf en cas de participation de l'enfant aux APC organisés par les enseignants.

Fait à Clohars-Carnoët, le

Signature du représentant légal